

NOUMÉA : HÔTEL DU COMMANDANT MILITAIRE (1877)

Construite en 1876 (c'est l'une des plus anciennes maisons "en dur" de Nouméa), cette superbe demeure, installée Boulevard Vauban, accueille le commandant militaire des forces armées françaises de 1877 à 2010. La décision ministérielle du 17 janvier 1889 met à disposition de l'autorité militaire "à titre de jouissance temporaire à charge d'entretien" un terrain appartenant au domaine pénitentiaire et dénommé "Hôtel du commandant militaire".

Restauré et largement modifié en 1936, dans un style architectural typique des années 30, l'Hôtel conserve néanmoins son style colonial : au rez-de-chaussée, on trouve une large pièce d'apparat, les cuisines et un petit salon. L'étage est partagé en trois chambres et un salon.

En novembre 1942, huit mois après l'arrivée des premiers soldats américains en Nouvelle-Calédonie, le Gouverneur Auguste Montchamp met l'Hôtel à disposition du Général américain Lincoln, lequel y installe son propre bureau de "First Island Commander", ainsi que son central téléphonique.

Par arrêté de la province Sud n° 1893-2008/PS du 31 décembre 2008, la résidence du Général des forces armées de Nouvelle-Calédonie (FANC), est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

C'est par acte DGFIP/Serv Domaine de l'État et la Cour des comptes en date du 17 décembre 2010 que le bâtiment est mis à disposition au profit de la Chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie.

De 1877 à 2010, 76 commandants supérieurs des forces armées en Nouvelle-Calédonie s'y succèdent (le dernier COMSUP à y séjourner est le Général Olivier Tramond. Il participe d'ailleurs à la signature de l'acte de mise à disposition au profit de la Chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie).



PANNEAU 12

NOUMÉA : L'HOPITAL DU MARAIS (1875) - ÎLE NOU

Avec l'implantation d'un pénitencier-dépôt sur l'île Nou, en 1864, naît le besoin de créer une infirmerie-hôpital, dont la construction – comme ce fut souvent le cas – est confiée aux 250 premiers bagnards qui débarquent sur le sol calédonien. Près de deux ans plus tard, le gouverneur Charles Guillain fait alors état d'une "infirmerie" et d'un "hôpital coffré en bois et couvert en bardeaux" pouvant accueillir quelques 48 lits. Ce premier établissement devient très vite exigü et un projet de construction est présenté en 1868 par le capitaine du Génie Ferron, directeur des Ponts-et-Chaussées. Plusieurs fois remanié et implanté dans la "Vallée des Jardins", le projet prévoit la construction de six bâtiments parallèles, reliés entre eux par une galerie, et pouvant accueillir 40 lits chacun.

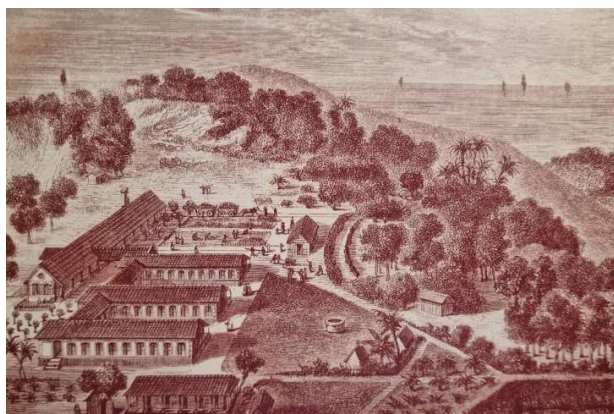
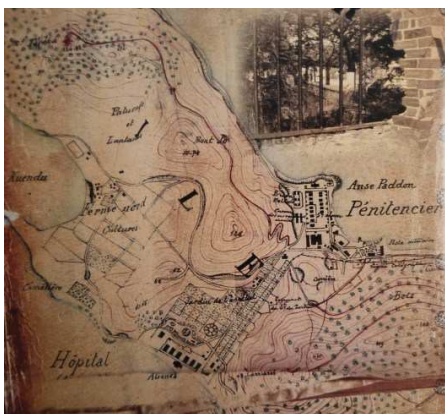
En 1875, l'hôpital du Marais est installé en bord de mer, de l'autre côté de l'île, offrant ainsi des conditions d'isolement très favorables. Il se compose de "sept corps de bâtiments à rez-de-chaussée formant douze blocs de vingt-deux salles de quarante lits. Il peut donc recevoir trois cent vingt malades". De 1877 à 1886, d'autres bâtiments sont construits, notamment pour y loger le personnel médical, ainsi qu'un mur d'enceinte qui est terminé en 1885. Un nouveau portail d'entrée est aménagé dans l'axe de la route venant du centre pénitentiaire ; on y voit encore aujourd'hui le cartouche "1885". Au cours de cette même époque, les conditions de détention particulières s'accompagnent d'une augmentation sensible du nombre de maladies mentales ; l'asile des aliénés est alors agrandi en 1886-1887. Il accueille 76 "patients" à la fin de l'année 1895.

À partir de 1897, les convois de bagnards s'arrêtent définitivement. Il s'en suit une lente régression de l'hôpital du Marais qui ne compte, fin 1904, que 39 malades en traitement, 3 lépreux et 15 aliénés. La fin du système pénitentiaire est officialisée par le décret du 31 mars 1927, lequel cède à la colonie l'hôpital de l'île Nou pour la somme de 90 000 francs. L'asile de Nouville (1928) prend en charge désormais les infirmes et les vieillards indigents, les aliénés (le "Paradou"), mais encore les immigrants océaniques et asiatiques. Il sert aussi de dispensaire pour les habitants de l'île.

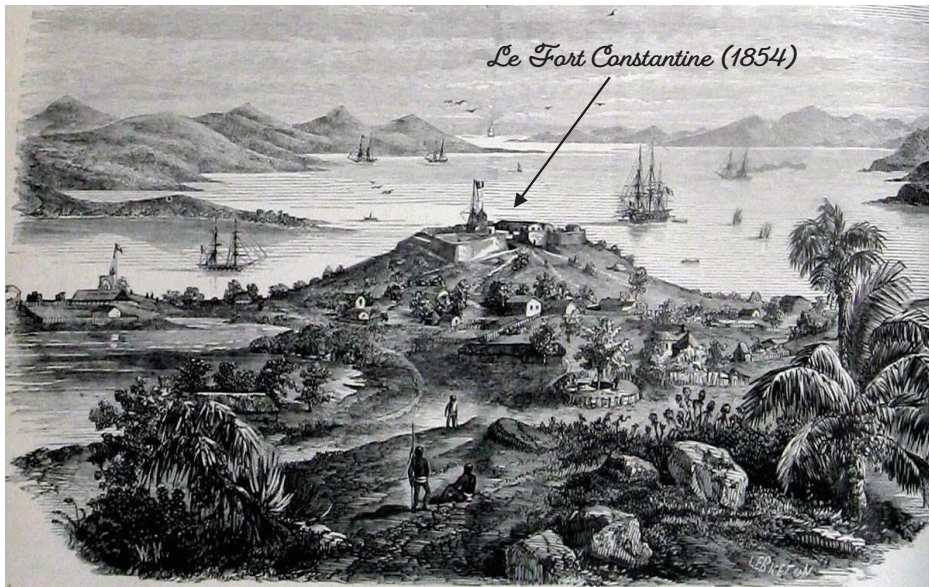
Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'asile devient hospice en 1952, puis "centre hospitalier spécialisé" (CHS) en 1978. Établissement public de la Nouvelle-Calédonie depuis 1990, il prend la même année le nom d'Albert Bousquet (ancien médecin-chef de l'hospice de Nouville, décédé en 1964).



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022



PANNEAU 13



© Fulgence Girard, Le Monde illustré N° 2, 25 avril 1857



© Musée de la Ville de Nouméa, sous réserve des droits réservés aux auteurs et ayants droit

NOUMÉA : HOPITAL GASTON BOURRET (1870)

L'origine de cet établissement de santé, cher aux Nouméens, se situe en 1854 avec l'arrivée du capitaine Louis Tardy de Montravel. Celui-ci entreprend alors de construire le Fort Constantine, du nom de la corvette sur laquelle il a embarqué pour rejoindre la Nouvelle-Calédonie.

À partir de 1860, le bâtiment se transforme en hôpital maritime, pour devenir – dès 1870 – hôpital militaire, dont le personnel est recruté dans un premier temps parmi les libérés ou les forçats.

En 1898, il devient hôpital colonial, sous la tutelle du service de santé des armées. Il ne cesse de s'agrandir jusqu'en 1981, date à laquelle il devient le centre hospitalier territorial (CHT) de Nouméa, puis centre hospitalier territorial de Nouvelle-Calédonie.

Son nom lui est attribué en hommage à Gaston Bourret (1875-1917), médecin militaire bactériologiste qui dirige le laboratoire bactériologique de Nouméa en 1916. Il meurt à Nouméa de la peste, le 24 avril 1917, suite à une contamination accidentelle.

C'est en 1981 que la direction du CHT est confiée à des cadres civils. L'hôpital est alors placé sous la tutelle administrative et technique de la DTASS (Direction territoriale des affaires sanitaires et sociales).

Devenu vétuste avec les années, le CHT Gaston Bourret est transféré fin 2016 au Médipôle de Koutio, sur la commune de Dumbéa.



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022

PANNEAU 14

AILLEURS EN BROUSSE...

À la veille de l'insurrection de 1878, la plupart des postes militaires – à l'exception de celui d'Oubatche, au sud de Pouébo sur la côte Est – ont été désaffectés dans le nord et l'est de la Grande Terre : Pouébo, Bondé, Gatope ou Wagap (Poindimé). Néanmoins, suite aux événements de 1878, un vaste programme d'édification de forts est engagé en Nouvelle-Calédonie, lequel privilégie – dans un premier temps – les régions de Boulouparis-La Foa et de Muéo-Poya, là où la révolte a été particulièrement violente.

Ainsi, début août 1879, les trois postes de Boulouparis, Kuen-Thio et Ouaménie sont-ils solidement aménagés afin de parer toute attaque. À La Foa, suite au massacre de quatre gendarmes en juillet 1878, un poste militaire est édifié à la hâte par une main-d'œuvre de transportés et de soldats de l'infanterie de marine venus de Térémba. Sa défense reste toutefois rudimentaire (enceinte en bois).

Sur la côte est, plusieurs postes militaires sont édifiés ou réaménagés dans une même démarche (Ouégoa, Oubatche, Hienghène, Touho, Ponérihouen, Houaïlou et Canala), sous la conduite de la Direction de l'Artillerie et grâce à une main-d'œuvre pénitentiaire. Le poste militaire de Touho est ainsi bâti en 1879 à l'initiative du gouverneur Olry, afin de calmer les velléités guerrières des tribus de la région. Les travaux sont achevés en 1882 et, contrairement aux autres postes, désaffectés par l'arrêté N° 505 du 4 juin 1884, il reste en activité jusqu'en 1903.

Les postes militaires de Ponérihouen et de Houaïlou sont construits ou réaménagés à la même époque (à Houaïlou, le premier poste date de 1858) et ils bénéficient surtout – à l'instar des forts de Térémba, Bourail et Canala – d'un mur d'enceinte "réglementaire" en maçonnerie, constitué de moellons crénelés et généralement fermé d'une solide porte en bois. Les autres postes se contentent le plus souvent de levées de terre (Touho) ou de palissades en bois (La Foa).

À la veille de la Première guerre mondiale, l'armée n'est plus utilisée que dans son rôle de défense du territoire national.

Avec la baisse des effectifs, y compris ceux des gendarmeries, il ne reste plus que neuf postes militaires en 1911 sur les 19 construits par l'Infanterie. Ces bâtiments ont pratiquement tous disparus aujourd'hui ou sont réduits à l'état de ruines, la plupart du temps envahies par la végétation. Au mieux, ils sont encore occupés de nos jours par la gendarmerie qui en assure tant bien que mal l'entretien (Bourail, Koné, Canala...).



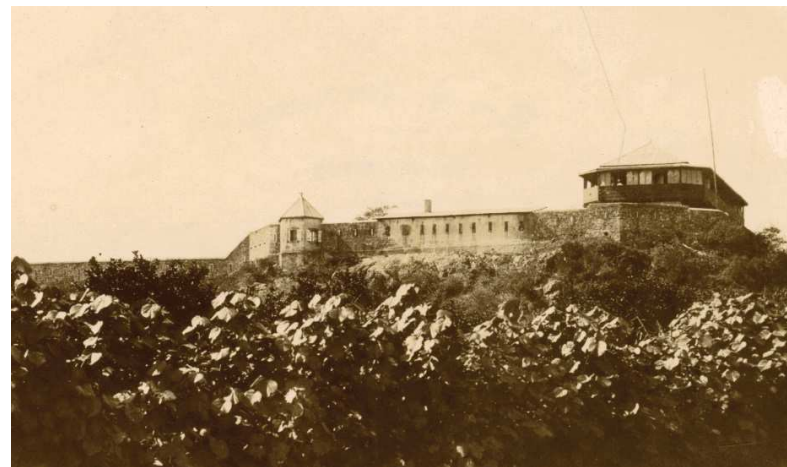
Le poste militaire de La Foa - © ANC, 2Num26-71, Album Frédéric Surleau



Le poste militaire de Touho - © ANC, 49132-02, Fonds Maxwell Shekleton



Le poste militaire de Ponérihouen - © ANC, 192Fi089, Album Brun-Bourguet



Le poste militaire de Houaïlou - © ANC, 148Fi22-062, Collection Serge Kakou, Cliché Nething

PANNEAU 15

BOULOUPARIS : L'ANCIENNE GENDARMERIE DE TOMO

L'installation en 1873 d'un camp de travail de l'Administration pénitentiaire à Tomo, entre la route coloniale N° 1 et la mer, favorise l'implantation d'une gendarmerie, en bordure de la baie de Saint-Vincent.

Bâtie grâce à la main d'œuvre pénitentiaire, elle se compose initialement, au nord, d'un premier bâtiment (A).

En 1878, lors de l'insurrection du chef Ataï, le poste compte trois gendarmes pour assurer l'encadrement de seize insurgés et garantir la sécurité des réfugiés (plusieurs dizaines de colons sont massacrés à Boulouparis). Il est alors décidé de renforcer cet avant-poste avec la construction :

- au centre, d'un bâtiment principal (B), doté de meurtrières en rez-de-chaussée et hébergeant les bureaux de la brigade (le logement des surveillants est à l'étage) ;
- de deux autres bâtiments, à proximité : un magasin (C) et un bloc (D) ayant probablement servi de cellule et/ou de poudrière.

En 1885, la brigade compte cinq hommes à cheval et l'entretien des locaux relève de l'administration pénitentiaire. Six ans plus tard, la brigade devient pédestre (1891).

La fermeture définitive du poste de gendarmerie est actée en 1933. Le rez-de-chaussée du bâtiment principal sert alors de bureau de poste jusqu'en 1964, avant que le site ne soit abandonné. Il est pourtant classé aux monuments historiques de la Province Sud en 2006.



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022



© Province Sud, Pôle Protection et Valorisation des Patrimoines



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022

PANNEAU 16



© Collection du Musée de la ville de Nouméa, sous réserve des droits réservés aux auteurs et ayants droit

CANALA : L'ANCIEN POSTE MILITAIRE (1859)

D'abord nommée Napoléonville, le site de Canala est un temps convoité – notamment par Louis Tardy de Montravel – pour devenir la capitale de la Nouvelle-Calédonie. Les premiers colons viennent s'y établir dès 1855, faisant de Napoléonville le second centre de colonisation après Port-de-France.

Une gestion raisonnable des premières délimitations explique les bons rapports que les gens de Canala entretiennent alors avec l'administration coloniale ; ils fournissent nombre d'auxiliaires pour les opérations militaires menées sur la Grande Terre dans la seconde moitié du XIX^e siècle, y compris lors de l'insurrection Kanak de 1878.

Inauguré en 1859, à l'initiative du Gouverneur Saisset, le poste militaire de Canala accueille l'ancienne garnison de Balade et joue un rôle déterminant dans la région. Il explique en partie l'implantation, en 1865, du pénitencier de Canala qui accueille, jusqu'en 1876, les "incorrigibles" du bagne, avant qu'ils ne soient "déplacés" au Camp Brun, près de Boulouparis.

Devenue Canala en 1870, à la chute du Second empire, la commune connaît une véritable ruée minière, à partir de 1874, avec la découverte et la mise en exploitation, à Boa Kaine, d'un important gisement de nickel. Cet afflux de nouveaux venus, la plupart d'origine australienne, devient une source de tensions avec les populations kanak. Une insurrection menace d'éclater en 1876 ; elle est évitée grâce à la venue de 50 soldats de renfort, dépêchés alors par le gouverneur de l'époque.

A partir de 1895, les colons "Feillet" participent grandement à l'essor du centre de Canala qui s'est déjà doté d'une église, d'une école, d'une boulangerie, d'un poste de télégraphe et de nombreux bâtiments administratifs.

En 1901, le poste militaire compte encore 47 hommes de troupe. Il faut attendre 1936 pour voir les bâtiments militaires affectés à la gendarmerie. Celle-ci y est encore implantée aujourd'hui.



Le premier "Blockhaus" - © ANC, 49J33-05, Fonds Maxwell Shekleton

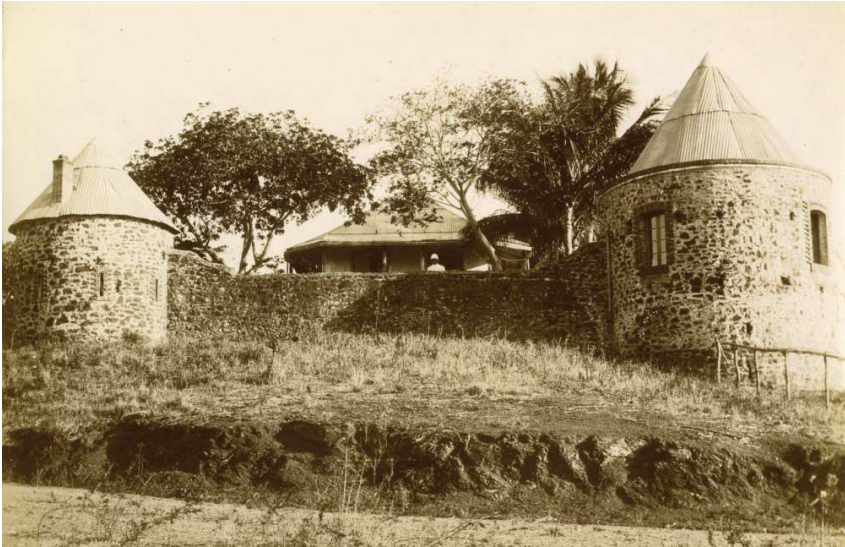


La maison du Commandant - © ANC, 193F127, Album de l'administration pénitentiaire, 1885



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022

PANNEAU 17



© ANC, 148FI22-009, Collection Serge Kakou, Cliché Nething



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022

BOURAIL : L'ANCIEN FORT MILITAIRE (1868)

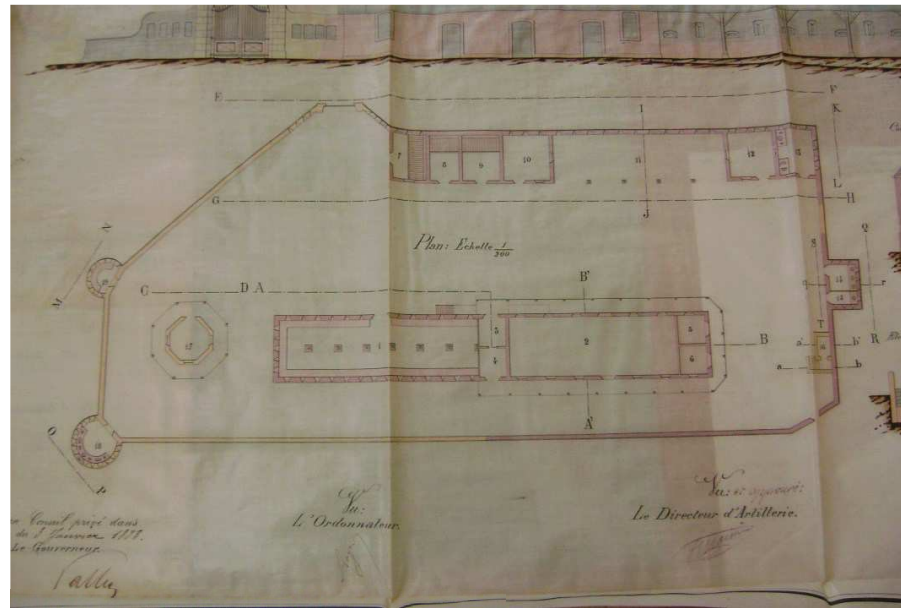
D'abord construit en bois par l'administration pénitentiaire, en 1868, au tout début de la colonisation (1867), le fort militaire de Bourail – qui domine encore la plaine dite de Trazégnies et la vallée de la Néra, au sud de la commune – contribue dans un premier temps à réprimer une première révolte des tribus de la montagne (Honroës), sous l'autorité du capitaine de vaisseau Mathieu et grâce à la participation d'une colonne de soldats et d'auxiliaires kanak venus de Napoléonville (aujourd'hui Canala).

L'échec de la révolte de 1868 ouvre le champ libre à la colonisation pénale et, deux ans plus tard, les premières concessions sont attribuées. En 1869, la présence du fort autorise l'ouverture d'un centre de réadaptation qui accueille nombre de femmes, naguère en détention en France, qui sont amenées à épouser d'anciens bagnards établis en Nouvelle-Calédonie.

En 1877, on compte près de 200 concessionnaires répartis entre les principales vallées de Bourail, enserrant progressivement les villages kanak auxquels il avait été promis le respect, en 1868, par l'autorité coloniale. Une telle promiscuité, ajoutée à la présence sans cesse plus gênante du Bagne, incite les tribus côtières, jusque-là alliées aux Français, à participer à la révolte de 1878, se ralliant ainsi à l'insurrection d'Ataï. C'est donc tout naturellement que le fort est reconstruit en pierre dans les années 1880. Il héberge alors des soldats de l'infanterie de marine et des artilleurs.

En 1888, la Gendarmerie s'y installe durablement, permettant l'émergence d'un important centre de colonisation agricole, sous l'impulsion notamment du Gouverneur Paul Feillet, entre 1894 et 1902. Elle s'y trouve encore de nos jours.

Malgré la vétusté des locaux actuels, le mur d'enceinte est encore bien conservé avec ses tours d'angle où se positionnaient les guetteurs, mais qui menacent aujourd'hui de tomber en ruines.



© ANOM, sous réserve des droits réservés aux auteurs et ayants droit



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022

PANNEAU 18

MOINDOU : LE FORT DE TÉREMBA (1873)

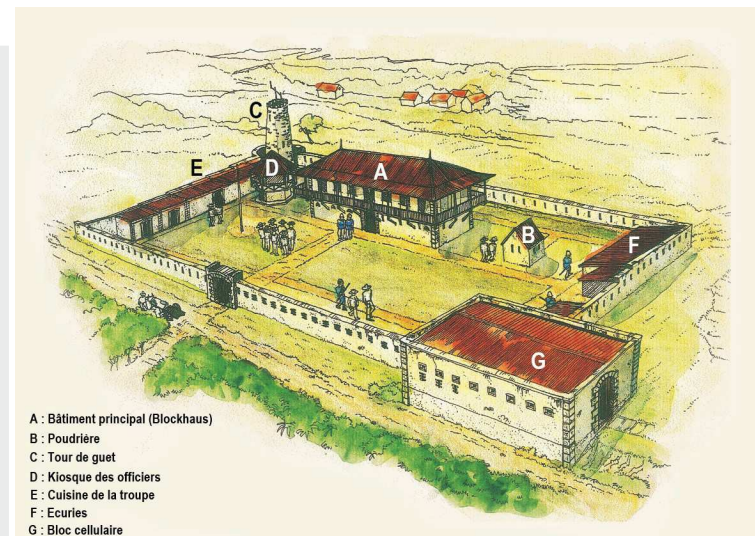
Créé en 1871, à l'initiative du Gouverneur Gaultier de la Richerie, cet établissement – installé sur un plateau qui domine la mer, au sud-est de Moindou – a pour vocation première d'accueillir le centre pénitentiaire et administratif du vaste territoire d'Uarai qui s'étend sur La Foa, Farino et Moindou. Il accueille dans un premier temps un contingent de vingt-cinq condamnés, encadrés de deux surveillants et de trois gendarmes.

Le camp prend le nom de l'îlot Téremba, situé au centre de la baie d'Uarai. Un petit village se crée très vite autour du camp, dans lequel on trouve un bureau d'état civil, une bibliothèque, une église, une école, un bureau de poste, un télégraphe. S'y ajoutent bien sûr les locaux nécessaires à la vie pénitentiaire (cellules, cuisines, loges des surveillants), ainsi que les constructions liées aux besoins militaires (poudrière, tour de guet, mur d'enceinte).

L'insurrection kanak de 1878, menée par le chef Ataï, conduit au réaménagement du poste militaire dont la défense est renforcée pour servir de blockhaus et de refuge éventuel. En 1885, la garnison militaire quitte définitivement le site de Teremba. Treize ans plus tard (1898), le gouverneur Feillet suspend l'envoi de condamnés, puis l'ensemble est abandonné en 1908.

Aujourd'hui, grâce à l'intervention de l'association Marguerite (1984), ce haut lieu de l'histoire calédonienne a été entièrement réhabilité ; il s'étend sur onze hectares. Il a été racheté par la commune de Moindou (1989) et classé monument historique par la Province Sud. Le Centre d'interprétation de Téremba est aujourd'hui devenu un lieu d'accueil pour les élèves des classes "Patrimoine" qui y découvrent une page importante de l'histoire du pays.

Chaque année, plus de 180 figurants bénévoles font revivre avec passion cet ancien pénitencier, le temps d'un spectacle Son et Lumière unique en Nouvelle-Calédonie.



© Pierre Hortense, avec l'aimable autorisation de l'Association Marguerite



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022



© ANC, 148Fi26-03, Collection Serge Kakou, Cliché Léon Devambe

KONÉ : LE POSTE MILITAIRE (1878)

Le premier établissement militaire de la région est implanté sur le site de Gatope, au sud-ouest de Voh, suite aux massacres commis au même endroit en 1865. Ce premier poste est abandonné en 1869, une fois le calme rétabli. Seule la poudrière de ce fort subsiste encore aujourd'hui.

Les travaux de construction du fort de Koné débutent fin 1878, dans le prolongement de l'insurrection kanak de la même année. Au 1^{er} septembre 1879, le fort comporte deux officiers et 51 hommes de troupe. Les bâtiments sont achevés en mai 1880.

En 1892, une brigade de gendarmerie est construite à proximité pour abriter un casernement permanent. Avant cette date, un effectif réduit de gendarmes à cheval occupait des maisons louées à des particuliers.

Théâtre de l'insurrection kanak de 1917, le poste de Koné accueille encore à cette date des troupes coloniales, parmi lesquelles un détachement de soldats tahitiens. Il joue un rôle de premier plan dans la gestion des événements ; nombre de colons issus des stations isolées viennent notamment s'y réfugier.

La mort violente du chef rebelle kanak Noël, abattu en janvier 1918, met un terme à l'insurrection. On prétend que son crâne est aujourd'hui encore enseveli dans l'enceinte du fort ; toujours est-il qu'un cocotier, planté à droite de l'entrée du poste, continue de faire l'objet d'une dévotion particulière : entouré d'une pièce de tissu (le "manou"), il marque symboliquement l'emplacement présumé de la sépulture.

En 1920, l'armée cède le fort à la gendarmerie. Celui-ci est occupé un siècle plus tard par la compagnie de Koné ; elle intègre la brigade territoriale, un peloton de surveillance et d'intervention, ainsi qu'une brigade de recherches.



© ANC, 49J33, Fonds Maxwell Shekleton



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022

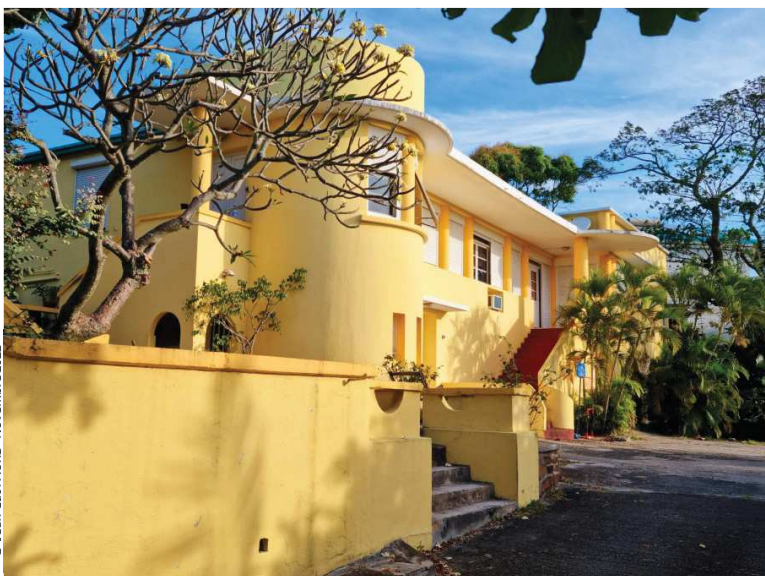


© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022



© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022

PANNEAU 20



L'ancienne gendarmerie de la Vallée des Colons (1896) à Nouméa, réhabilitée en villa "Art Déco"



L'ancien Tribunal de la Marine à Nouméa, route de l'Anse Vata

ARMÉE & PATRIMOINE : UN DEVOIR DE MÉMOIRE...



Le poste militaire de Muéo-Poya (1879) - © FRANOM_8Fi49_41



Durement touchée par l'insurrection de 1878, la commune de Poya accueille en 1879 deux forts militaires : l'un à Poya, dans la mangrove ; l'autre à Muéo, sur une butte.
Au 1^{er} septembre 1879, les deux unités accueillent deux officiers et 99 hommes de troupe.



Le poste militaire de "Ouamali" à Ouégoa (1882)

© Jean-Luc FAURE - Novembre 2022

Le fort de Muéo-Poya est aujourd'hui à l'abandon et les quelques vestiges encore observables – à hauteur du Château Escande, à l'ouest de la RT1 – sont difficiles d'accès et, surtout, envahis par la végétation.

Le second fort, méconnu du plus grand nombre, est légèrement mieux préservé à l'abri des curieux, sur une propriété privée à hauteur de Basse-Poya.



Construit entre 1879 et 1882, au nord-ouest de Ouégoa, le fort de Ouamali est initialement destiné à accueillir une garnison de 30 hommes.

Dévasté par un cyclone, le 4 mars 1890, le fort est évacué le 8 juillet suivant. Malgré les années, son mur d'enceinte a encore fière allure par endroits et la poudrière est quasiment intacte !

Remerciements : Vice-rectorat / Direction générale des enseignements de la Nouvelle-Calédonie - Forces armées de Nouvelle-Calédonie (FANC) - Association régionale de l'Institut des hautes études de défense nationale (AR-IHEDN-NC) - Province Sud (Pôle protection et valorisation des patrimoines) - Province Nord (Service de la valorisation du patrimoine) - Direction générale de la CAFAT - Gendarmerie nationale (Nouméa, Bourail, Poya, Koné...) - Service des Archives de la Nouvelle-Calédonie (SANC) - Association Marguerite (M. CORMIER)
Monsieur Louis-Georges "Tilou" VIALE - Monsieur Christophe Dervieux (SANC) - Monsieur Louis Lagarde (UNC) - Madame Isabelle AMIOT (IA-IPR d'Histoire-Géographie)